

**2022 à**





Renouvellement  
label



Inauguration  
dojo



Plantations  
100 000 arbres



Forum  
associations



Forum  
associations



Inauguration  
aire de jeux



Maintien  
des 3 fleurs

Villes et Villages Fleuris  
LABEL NATIONAL DE LA QUALITÉ DE VIE



# SOMMAIRE

- 05 Édito de M. le Maire
- 06 Centre bourg  
Bâtiments communaux
- 07 C.C.A.S. - EHPAD
- 08 Jumelage / Vie locale
- 09 Urbanisme  
Voirie urbaine et rurale
- 10 Environnement
- 11 Personnel / Communication
- 12 Sports
- 13 Vie économique / Finances
- 14 Enfance et Vie scolaire
- 15 Animation  
Vie associative - Culture



# ÉDITO



Par Laurent FAVREAU,  
Maire de Venansault

En raison de la pandémie qui perdure et qui nous oblige à faire attention à nos actions, il m'est de nouveau impossible, cette année encore, de vous réunir pour la traditionnelle cérémonie des vœux.

Toutefois, j'envisage de vous inviter à une réunion publique dès que les conditions sanitaires le permettront pour vous présenter les grandes lignes de nos orientations pour 2022. Cela vous permettra d'échanger avec l'ensemble des conseillers municipaux.

En plus du projet de requalification du centre bourg et du parcours des aînés, sachez que de nombreux projets animent nos réunions de travail. Au travers de ce livret, vous pourrez d'ores et déjà prendre connaissance de nos réalisations et de nos projets pour 2022.

Je vous souhaite une belle année 2022, qu'elle soit remplie de bonheur, de joie et de succès. Prenez soin de vous et de vos proches.

« Venansault, une commune qui s'ouvre et s'anime pour vous. »

# CENTRE BOURG

## Un démarrage en 2022

➔ Construction des îlots C et D à compter de la fin du 1er trimestre 2022 pour une livraison fin 2022. Ils accueilleront :

- un salon de coiffure,
- l'auto-école Zeesto Conduite,
- le bureau de tabac presse,
- et le Crédit Mutuel.

➔ Poursuite des acquisitions foncières.

➔ 3ème phase de déconstruction fin 2022.



# BÂTIMENTS COMMUNAUX

➔ Pour la sécurité des Venansaltais et afin d'éviter des dégradations sur les structures de jeux et bâtiments communaux, poursuite des installations de vidéo protection.

➔ Installation de bornes wifi dans les bâtiments communaux.

➔ Aménagement du parvis de l'Îlot des Arts avec l'installation d'un gazon synthétique et d'un store banne double pente pour pouvoir profiter de cet espace.



# C.C.A.S. - EHPAD



## Parcours de vie des aînés

- ➔ Travail collaboratif.
- ➔ Poursuite des travaux sur les thèmes : habitat, vie sociale et vie quotidienne, la santé, la mobilité, les aidants.
- ➔ Mise en place du dispositif MONA LISA « MObilisation NATional de Lutte contre l'ISolement des Aînés ».



## C.C.A.S.

- ➔ Le diagnostic du territoire est réalisé.
- ➔ Analyse de ce diagnostic pour accompagner les publics et mener les actions en adéquation avec les besoins.



## EHPAD

- ➔ Accompagnement des résidents à bien vieillir via des animations par exemple.
- ➔ Mise en place d'équipements pour soulager le personnel.
- ➔ Préparation au transfert de la gestion de l'établissement vers La Roche sur Yon Agglomération.



# JUMELAGE / VIE LOCALE

## Jumelage

- ➔ Avec Mercury (Savoie)  
Des échanges annuels et des initiatives pour y associer les jeunes.
- ➔ Avec l'Allemagne  
En février : séjour des jeunes Venansaltais à Kusterdingen.  
En mai : signature de la charte de jumelage lors du week-end de l'Ascension.  
En novembre : accueil des jeunes Allemands à Venansault.
- ➔ Avec l'Espagne  
Les contacts, stoppés à cause de la pandémie, reprennent avec comme objectif la signature d'un jumelage dans les prochaines années.

## Vie locale

- ➔ Distribution d'un coffret cadeaux aux distributeurs de tracts bénévoles.
- ➔ Réalisation par le Conseil des Sages d'un périodique "Mémoire de Venansault, d'hier à aujourd'hui" distribué aux Venansaltais tous les trimestres.
- ➔ Entretien du balisage des sentiers de randonnée par le Conseil des Sages.



➔ Origine du Maire

Au Xe siècle, dans certains bourgs et villes, le mot "MAIOR" (maire) est employé pour qualifier le représentant du domaine (celui qui administre le village pour le comte ou le seigneur).

Puis au XIIIe siècle, le maire fait son apparition jusqu'à la Révolution. Il œuvre pour la sécurité de la ville, sa salubrité et règle la vie économique. Le maire doit respecter et faire respecter la loi, et doit veiller au maintien de l'ordre public dans sa commune.

C'est à partir de la Révolution française, le 12 Juillet 1790, que le maire se voit confier...



# URBANISME, VOIRIE URBAINE ET RURALE

## Urbanisme

- ➔ Poursuite de la révision du Plan Local d'Urbanisme (PLU) pour une validation en décembre 2022.
- ➔ Engagement des études pour l'aménagement de la seconde tranche du lotissement du Plessis.



## Voirie urbaine

- ➔ Aménagement d'un parking à proximité des écoles.
- ➔ Aménagement d'un parking aux abords du pôle bien-être, rue Pierre Loué.

## Voirie rurale

- ➔ Poursuite du programme d'entretien de la voirie rurale.

# ENVIRONNEMENT



Villes et Villages Fleuris  
LE LABEL NATIONAL DE LA QUALITÉ DE VIE

- ➔ Poursuite de la requalification des espaces verts dans les quartiers.
- ➔ Continuité du projet 100 000 arbres avec des plantations réalisées chez des particuliers en partenariat avec les deux écoles.  
Les élèves passeront une demi journée avec un technicien qui leur expliquera le rôle de la haie bocagère.
- ➔ Reconduction de l'opération de plantations "Les Jeunes Pousses" symbolisant les naissances de la commune.
- ➔ Organisation de la fête "Les Camarades'Rient, c'est leur nature" programmée le samedi 4 juin 2022 sur les thèmes de l'arbre et des véhicules aux énergies vertes.
- ➔ Soirée nature et brame du cerf en septembre.
- ➔ Concrétisation du projet de jardins partagés au quartier de l'Espace.



# PERSONNEL

- ➔ Mise en place du télétravail au sein de la collectivité qui a pour objectif un meilleur équilibre entre la vie privée et professionnelle des agents et faire face à des situations exceptionnelles comme celles que nous connaissons avec la Covid 19. Il répond au principe du volontariat de l'agent et peut être mis en œuvre à la demande de la collectivité.
- ➔ Le protocole 35 h adopté en 2002, ne correspond plus aujourd'hui aux besoins des services et aux attentes du personnel. Une réflexion est engagée pour faire évoluer les modalités d'organisation du temps de travail.



# COMMUNICATION

- ➔ Lancement du film promotionnel de la commune.
- ➔ Installation de caméras pour des captations en timelapse et réalisation d'un film rétrospectif des travaux du centre bourg.
- ➔ Renouvellement du panneau avec le plan de la commune actualisé sur le parking de la Mairie.



# SPORTS

- ➔ Participation des écoles à la semaine olympique et paralympique du 24 au 28 janvier 2022 en lien avec la municipalité, des associations sportives et le Comité Olympique et sportif.
- ➔ Développer les séances de sport en douceur adapté pour les séniors.
- ➔ En balles & Vous début mai : tournoi convivial des associations sportives de la commune.
- ➔ Remise des trophées sportifs en novembre.
- ➔ Forum des associations courant juin.
- ➔ Développer de nouvelles activités physiques et sportives auprès des agents de la collectivité.
- ➔ Organiser tout au long de l'année, dans le cadre de notre labellisation "Terre de jeux 2024", de nouvelles actions en partenariat avec le Comité Départemental Olympique et Sportif.
- ➔ Développer des actions de partenariat avec les écoles si le recrutement d'un service civique se concrétise.

TERRE  
2024  
DE JEUX



# VIE ÉCONOMIQUE



- ➔ La visite des élus de la commission "Vie économique" aux professionnels de la commune.
- ➔ Un soutien aux professionnels, créateurs ou repreneurs, de la commune par la distribution d'un flyer pour la promotion de leur activité.
- ➔ L'accompagnement de nos commerçants sur le projet "Centre bourg". Proposition de prêt d'honneur en cas de baisse de chiffre d'affaires due aux travaux.
- ➔ Recherche de commerçants pour le développement du marché.

# FINANCES



- ➔ Centre bourg : une participation de la commune à hauteur de 3 213 000 € sur 11 ans.
- ➔ Le programme voirie avec notamment l'aménagement d'un parking pour les cars aux abords des écoles publiques pour 240 000 € et 75 000 € pour la voirie rurale.
- ➔ La poursuite du déploiement de la wifi dans l'ensemble des équipements communaux pour 25 000 €.
- ➔ La poursuite de la maîtrise des dépenses de fonctionnement notamment dans le cadre d'adhésion aux groupements de commande proposés par la Roche Agglomération.
- ➔ Aménagement d'un bureau à l'Îlot des Arts pour 40 000 €.
- ➔ Fleurissement de la cour de l'école élémentaire "La Fontaine" et mise en place d'une signalétique.

# ENFANCE ET VIE SCOLAIRE

- ➔ Créer un logo pour le restaurant scolaire "Le Goût à tout" pour une meilleure identification visuelle.
- ➔ Améliorer la signalisation des écoles pour renforcer la visibilité et la sécurité des enfants.
- ➔ Animer la pause méridienne, embellir les cours de récréation avec des projets réalisés par les élèves.
- ➔ Et toujours pour préparer la rentrée : les portes ouvertes de toutes les structures, en janvier, qui accueillent les enfants de 3 à 11 ans (sous réserve lié au contexte sanitaire) : écoles, restaurant scolaire et accueil de loisirs.



# ANIMATION, CULTURE, VIE ASSOCIATIVE



## Animation

- ➔ Les Camarades'Rient, c'est leur nature le samedi 4 juin 2022.
- ➔ Le collectif mur à Venansault le samedi 30 avril 2022.
- ➔ Travaux sur les « zones'Art » ou la politique culturelle en mouvement.



## Jeunesse

- ➔ Projet d'acquisition d'un bus pour développer des projets.



## Médiathèque

- ➔ Poursuite des animations et projets en collaboration avec les partenaires et avec les évènements communaux.





# Venansault

UNE COMMUNE QUI S'OUVRE  
ET S'ANIME POUR VOUS !

Hôtel de Ville

Place de la Prépoise

BP 17 - 85190 VENANSAULT

Tél. : 02-51-07-37-84

Mail : [mairie@venansault.com](mailto:mairie@venansault.com)

[www.venansault.fr](http://www.venansault.fr)

<https://www.facebook.com/villedevenansault>

